

RECEIVED

OCT 20 2019

Questionnaire : Conseil de la fédération (premiers ministres du Canada)

Reponse : Parti conservateur du Canada

Compétitivité économique

Q : Quelles mesures adopterez-vous afin d'améliorer la compétitivité économique du Canada ? Comment allez-vous intégrer les perspectives autochtones dans ce dialogue ? Quelle approche réglementaire préconisez-vous pour favoriser la certitude chez les investisseurs tout en veillant à la protection de l'environnement ? Comment veillerez-vous à ce que les infrastructures économiques stratégiques soient adéquatement financées et soutenues ? Allez-vous simplifier la procédure d'accès au financement fédéral destiné aux infrastructures pour les provinces et les territoires ? Vous engagez-vous à réduire le nombre d'exceptions fédérales contenues dans l'Accord de libre-échange canadien ? Vous engagez-vous à déployer des mesures concrètes visant la réduction du fardeau réglementaire fédéral ? Offrirez-vous aux provinces et aux territoires une place à la table de négociation d'accords de commerce international ? Comment soutiendrez-vous les provinces et les territoires, les entreprises, les travailleurs et les communautés lorsque d'importants partenaires économiques comme la Chine et les États-Unis imposent des restrictions injustes aux exportations canadiennes ? Comment travaillerez-vous à faire en sorte que les entreprises canadiennes soient exemptées des mesures protectionnistes de type Buy America ? Que ferez-vous pour améliorer les débouchés commerciaux internationaux et accroître les exportations canadiennes ? Quelles mesures adopterez-vous afin de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole étranger et vous engagez-vous à fixer un objectif d'autonomie énergétique pour le Canada ?

R :

Améliorer la compétitivité économique du Canada

Le Canada a besoin d'une économie forte et dynamique qui encourage l'investissement afin d'offrir du travail et des perspectives à tous les Canadiens.

Justin Trudeau a imposé des impôts élevés et un lourd fardeau réglementaire. Il s'est attaqué aux propriétaires de petites entreprises, ce qui leur a compliqué la tâche pour faire croître leur entreprise et embaucher des Canadiens. La promesse d'un potentiel est ce qui rend le Canada unique et spécial, et cela ne devrait pas être tenu pour acquis. Comme de nombreux pays occidentaux, le Canada fera face à un bouleversement démographique au cours de la prochaine décennie. À mesure que nos baby-boomers prendront leur retraite, nous aurons besoin de travailleurs, d'innovateurs, de créateurs d'emplois et de preneurs de risques pour soutenir une économie prospère et assurer le niveau de vie élevé que les Canadiens apprécient et attendent.

Pour créer et maintenir plus d'emplois de qualité, comme premier ministre, Andrew Scheer prendra les mesures suivantes :

- **Abroger la taxe sur le carbone de Trudeau**
- **Mettre fin aux attaques de Justin Trudeau contre les petites entreprises**
- **Créer un corridor énergétique national**
- **Stimuler l'innovation**

- Soutenir l'immigration économique
- Construire l'infrastructure
- Promouvoir le commerce interprovincial
- Appuyer les industries canadiennes clés

Un nouveau gouvernement conservateur dépensera le même montant pour l'infrastructure que le gouvernement libéral avait alloué au plan Investir au Canada, mais nous le répartirons sur une période raisonnable et responsable. Nous prolongerons le plan « Investir dans le Canada » de trois années supplémentaires, de sorte que l'ensemble du programme de 187 milliards de dollars sera dépensé sur 15 ans au lieu de 12 ans.

Notre nouveau profil d'infrastructure sera réaliste, mais ambitieux et axé sur les résultats. Nous ramènerons graduellement les dépenses annuelles d'infrastructure aux sommets atteints lors de la dernière récession pour relancer l'économie. Une fois le budget équilibré, nous augmenterons graduellement le budget de l'infrastructure à mesure que l'excédent budgétaire augmentera.

En tant que premier ministre, Andrew Scheer :

1. Maintiendra tous les projets auxquels le gouvernement libéral s'est engagé;
2. Maintiendra toutes les dépenses législatives, telles que le Fonds de la taxe sur l'essence;
3. Respectera un échéancier raisonnable et responsable en matière d'infrastructure;
4. Financera des projets importants tels que :
 - Projet de remplacement du tunnel George Massey (Colombie-Britannique)
 - La ligne Ontario et le prolongement du métro Yonge (Ontario)
 - Le troisième lien entre Québec et Lévis (Québec)

Obstacles au commerce interprovincial

Pour que nos produits et services franchissent les frontières provinciales, nous convoquerons une réunion des premiers ministres afin d'établir un nouvel accord global et efficace de libre-échange. Au cours de cette réunion, nous adopterons une démarche qui permettra de déterminer si les différences entre les lois et les règlements empêchent inutilement le commerce ou si elles constituent un exercice raisonnable de la compétence provinciale. Selon le Fonds monétaire international, l'élimination des barrières commerciales interprovinciales pourrait améliorer la compétitivité et la productivité du Canada et stimuler son économie à raison de 90 milliards de dollars.

Afin d'accroître les possibilités pour les Canadiens de travailler partout au Canada, nous élargirons le programme du Sceau rouge pour reconnaître les titres de compétences communs. Nous travaillerons avec les provinces et les territoires afin d'harmoniser leurs formations en apprentissage et leurs programmes de certification des métiers.

Réduire les formalités administratives

Pour faciliter la réussite des créateurs d'emplois, un nouveau gouvernement conservateur réduira le fardeau réglementaire de 25 % au cours de notre mandat de quatre ans. Nous fixerons des objectifs pour chaque ministre et chaque ministère. Pour y arriver, nous mettrons en œuvre une règle de 2 pour 1 selon laquelle le gouvernement devra éliminer deux règlements avant d'en imposer un nouveau.

Cela contribuera à réduire les coûts inutiles pour les entrepreneurs et à faciliter le démarrage et l'exploitation d'une entreprise.

La Chambre de commerce du Canada a constaté qu'il y avait 131 754 règlements dans les livres fédéraux en 2015. L'Institut économique de Montréal a constaté qu'il y en a maintenant 136 000, une augmentation de 4 300 depuis que Justin Trudeau est devenu premier ministre. Ces règlements fédéraux s'ajoutent à des centaines de milliers de règles et de formalités administratives provinciales, dont bon nombre font double emploi au niveau fédéral.

Pour diriger la réduction de la réglementation à l'échelle du gouvernement, nous confierons la responsabilité de la réduction des formalités administratives à un ministre relevant directement du premier ministre. Cela nous aidera à atteindre nos objectifs de réduction des formalités administratives et à éliminer, dans la mesure du possible, les disparités réglementaires et le double emploi avec les provinces. Nous ferons appel à des experts du secteur privé, des personnes qui comprennent vraiment le fardeau administratif de ces règlements, pour appuyer l'analyse coûts-avantages.

De plus, nous chargerons tous les ministres et les organismes de réglementation de soutenir l'innovation, la croissance économique et la compétitivité.

Commerce

La mondialisation actuelle et la position du Canada dans la chaîne d'approvisionnement mondiale offrent de grandes possibilités, mais elle présente aussi des risques si nos relations internationales sont mal gérées. Les Canadiens ont eu un aperçu de ce risque avec le voyage désastreux de Justin Trudeau en Inde, qui a nui à nos relations avec l'un des pays les plus peuplés du monde. Lors des récentes négociations de l'ALENA, Justin Trudeau a fait de nombreuses concessions au président américain Donald Trump et a permis au Mexique de diriger les négociations. Justin Trudeau gère très mal les relations commerciales du Canada et compromet le gagne-pain des Canadiens.

Les gouvernements conservateurs ont toujours fait du commerce une priorité absolue. Le gouvernement conservateur précédent a signé 53 accords de commerce et d'investissement, y compris des négociations avec 11 pays du Partenariat transpacifique et 28 pays de l'Union européenne. Un nouveau gouvernement conservateur se fera le champion de nos industries au pays et à l'étranger, renouvellera les relations avec nos partenaires commerciaux et travaillera à la signature de nouveaux accords commerciaux pour assurer la prospérité du Canada.

Afin d'accroître les échanges commerciaux du Canada avec les marchés émergents et de réduire sa dépendance à l'égard des États-Unis, nous inviterons le Royaume-Uni et les pays du Mercosur et de l'ANASE à négocier des accords de libre-échange. Ces nouveaux marchés offrent aux entreprises canadiennes des possibilités de croissance et d'accroissement de leurs exportations.

Nous travaillerons également avec l'Union européenne, le Japon et l'Australie pour soutenir et maintenir les institutions commerciales multilatérales et le règlement des différends. Les pays commerçants comme le Canada bénéficient d'un environnement commercial multinational solide qui nous met sur un pied d'égalité. Le Canada a connu des différends commerciaux avec ses deux plus importants partenaires commerciaux – les États-Unis et la Chine – qui sont tous deux beaucoup plus imposants que le Canada. Le Canada doit continuer à jouer un rôle central au sein d'institutions

comme l'Organisation mondiale du commerce, car les arbitres commerciaux impartiaux sont habituellement le moyen le plus efficace de régler ces différends.

Pour soutenir les industries canadiennes, le nouveau gouvernement conservateur continuera de mettre l'accent sur la promotion de l'avantage concurrentiel du Canada dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Justin Trudeau a accordé la priorité aux discours triomphalistes qui charment les célébrités et aggravent la situation de nos partenaires commerciaux. Il est temps de se concentrer sur les Canadiens, et non sur la position progressiste de Trudeau.

Nous réagirons vigoureusement aux obstacles non tarifaires, en particulier dans le secteur agricole, et aux subventions industrielles étrangères afin que les Canadiens puissent rivaliser sur un pied d'égalité. Justin Trudeau a répondu sans enthousiasme à bon nombre des différends commerciaux qui ont constitué d'importants obstacles à nos exportations de produits agricoles. Le canola, le soja, le porc, le bœuf, les baies, les lentilles et de nombreux autres produits canadiens ont été touchés, ce qui a coûté des centaines de millions de dollars aux producteurs canadiens.

Un gouvernement conservateur mettrait en place une surveillance mondiale des barrières non tarifaires et les contesterait vigoureusement auprès de l'Organisation mondiale du commerce. Nous serions également prêts à prendre des mesures de rétorsion avec nos propres sanctions commerciales, comme l'imposition de droits de douane ou de restrictions réglementaires, pour défendre avec force les intérêts commerciaux du Canada.

Pour veiller à ce que nos partenaires commerciaux respectent l'esprit, et pas seulement la lettre, de nos accords, nous insisterons sur les chapitres traitant des barrières commerciales non tarifaires dans les futurs accords commerciaux. Il y a des décennies, les principaux obstacles au commerce étaient les tarifs douaniers. Au fur et à mesure que ces obstacles se sont estompés, ce sont maintenant les obstacles réglementaires et non tarifaires qui constituent les plus gros problèmes pour les exportateurs canadiens, en particulier dans le secteur agricole. Le canola, le soja, le porc, le bœuf, les baies, les lentilles et de nombreux autres produits canadiens ont été bloqués par des règles arbitraires à l'étranger. Nous incluons des chapitres dans les futurs accords commerciaux afin d'aborder ces questions et de trouver de nouvelles façons de résoudre les différends.

Comment allez-vous intégrer les perspectives autochtones dans ce dialogue ?

Il est essentiel d'intégrer les perspectives autochtones dans nos efforts pour améliorer notre compétitivité économique. De récentes décisions judiciaires ont démontré que le Canada a besoin d'une approche plus efficace et plus réceptive aux consultations, et il est de plus en plus clair que nous devons travailler ensemble pour éliminer les obstacles qui empêchent les collectivités autochtones de participer pleinement à l'économie du Canada. Un gouvernement conservateur sera un partenaire à part entière pour aider les collectivités autochtones à bâtir un avenir plus prospère.

Quelle approche réglementaire préconisez-vous pour favoriser la certitude chez les investisseurs tout en veillant à la protection de l'environnement ?

Nous croyons que le Canada doit maintenir des normes environnementales solides et de calibre mondial, mais que cela ne signifie pas que les promoteurs de projets doivent composer avec l'incertitude et les retards sans fin. À cette fin, le projet de loi C-69 sera abrogé et remplacé par une loi qui clarifiera les rôles des promoteurs et des gouvernements qui participent aux consultations,

garantira que seuls ceux qui possèdent l'expertise ou qui sont directement touchés (tout en donnant au public la possibilité de formuler des commentaires) auront un statut officiel, et offrira aux investisseurs une certitude quant aux échéanciers et aux calendriers d'approbation.

Quelles mesures adopterez-vous afin de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole étranger et vous engagez-vous à fixer un objectif d'autonomie énergétique pour le Canada ?

Nous nous engageons à atteindre l'objectif de l'indépendance énergétique. Pour ce faire, nous devons toutefois veiller à ce que le Canada redevienne un pays où l'on peut construire de grands projets. Sous le gouvernement conservateur précédent, des sociétés privées avaient proposé de construire des pipelines qui auraient permis au pétrole et au gaz canadiens d'accéder aux marchés mondiaux et aux raffineries de l'Orient d'utiliser davantage de pétrole canadien. Malheureusement, ces projets d'édification de la nation ont été annulés, tués ou mis sous respirateur artificiel par les libéraux de Trudeau. Nous créerons un régime de réglementation qui protège l'environnement tout en offrant une certitude aux investisseurs, nous appuierons pleinement les projets qui ont été approuvés et nous créerons un corridor énergétique national qui nous aidera à construire une infrastructure linéaire essentielle, notamment pour le transport de l'électricité et des produits pétroliers.

Un corridor énergétique national pourrait nous aider à transporter notre pétrole et notre gaz de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il pourrait offrir des possibilités en Ontario et au Québec de déplacer notre hydroélectricité vers de nouveaux marchés. Il pourrait relier les collectivités rurales de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick à une infrastructure de télécommunications essentielle. Il pourrait offrir des possibilités économiques aux collectivités autochtones de la Colombie-Britannique le long de son parcours. Grâce à un corridor énergétique national, nous pouvons minimiser les impacts environnementaux, réduire le coût des évaluations environnementales sans sacrifier la qualité, accroître la certitude pour les investisseurs et faire construire des projets essentiels.

Emplois et formation professionnelle

Q. : Comment travaillerez-vous avec les provinces et les territoires pour créer des emplois et améliorer la formation professionnelle pour les Canadiens ? Quelles mesures prendrez-vous pour soutenir les Autochtones et les groupes sous-représentés ? Quelles mesures prendrez-vous pour soutenir les travailleurs, les entreprises et les collectivités affectés par les politiques fédérales ?

R. :

À l'instar de nombreux pays occidentaux, le Canada fera face à un bouleversement démographique au cours de la prochaine décennie. À mesure que nos baby-boomers prendront leur retraite, nous aurons besoin de travailleurs, d'innovateurs, de créateurs d'emplois et de preneurs de risques pour soutenir une économie prospère et assurer le niveau de vie élevé que les Canadiens apprécient et auquel ils s'attendent.

Afin d'assurer que les Canadiens ont accès aux meilleurs conseils, formations professionnelles et services d'aide à l'emploi, nous établirons des mesures de réussite rendant compte des centaines de millions de dollars dépensés présentement par le gouvernement du Canada afin de préparer les Canadiens au marché du travail. Un nouveau gouvernement conservateur travaillera avec les collèges et les universités afin que les cours, les programmes et la matière enseignée correspondent aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui et placent nos étudiants sur une trajectoire de réussite.

Nous veillerons à ce que les programmes gouvernementaux de recyclage répondent à la demande de compétences requises pour les emplois d'aujourd'hui et de demain. Des travailleurs hautement qualifiés et des gens talentueux sont ce qui constitue le principal avantage concurrentiel du secteur technologique du Canada. On nous dit aussi que la pénurie de compétences essentielles nuit à la capacité d'expansion des industries technologiques.

Les Autochtones font face à de nombreux obstacles à la prospérité, des obstacles auxquels ne font pas face les autres Canadiens. Nous nous engageons à travailler avec eux pour répertorier et éliminer ces obstacles.

Immigration

Q. : Vous engagez-vous à favoriser une hausse de l'immigration économique au pays en atteignant l'objectif minimal d'admission d'immigrants économiques de 65 % par année ? Vous engagez-vous à adopter des normes communes raisonnables pour le temps de traitement de toutes les catégories d'immigrants économiques, qu'ils soient sélectionnés à l'échelle fédérale ou provinciale ? Assouplirez-vous les règles du Programme des travailleurs étrangers temporaires afin de répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui font la preuve qu'elles n'arrivent pas à recruter des travailleurs canadiens ? Quelles mesures prendrez-vous pour soutenir les programmes provinciaux et territoriaux d'aide en matière d'établissement ? Le gouvernement fédéral reconnaîtra-t-il les exigences et besoins propres à chaque province et territoire en matière d'immigration ?

R. :

Afin de jumeler des candidats à l'immigration à des emplois au Canada et d'aider les employeurs canadiens à pallier la pénurie de travailleurs qualifiés, nous révoquerons la politique de Justin Trudeau qui réduit le nombre de points attribués pour une offre d'emploi dans le cadre du Programme d'entrée express. Nous restructurerons ce programme pour qu'il corresponde de plus près à son but original, à savoir attirer les meilleurs et plus brillants talents du monde afin de contribuer au succès de nos industries.

Un nouveau gouvernement conservateur s'efforcera aussi de retenir au Canada ces meilleurs et plus brillants talents lorsqu'ils auront terminé leur formation universitaire. Les étudiants étrangers qui font leurs études au Canada sont des candidats tout indiqués pour pourvoir les postes offerts au Canada. Nous préparerons et mettrons en œuvre un plan pour jumeler étudiants et emplois, en mettant l'accent sur les compétences en forte demande.

Pour améliorer l'accès à la main-d'œuvre dans nos collectivités rurales et nordiques, nous encouragerons les nouveaux immigrants économiques à considérer des emplois offerts dans les régions éloignées du pays. Pour ce faire, nous leur fournirons de l'information sur les perspectives et débouchés existant à l'extérieur de nos centres urbains.

Afin d'aider les entreprises à pourvoir les postes vacants qui ne peuvent être pourvus par des Canadiens, nous restructurerons le Programme des travailleurs étrangers temporaires afin de mieux l'arrimer à nos besoins intérieurs.

Afin de mieux soutenir les nouveaux arrivants au Canada, nous continuerons d'appuyer les services d'aide en matière d'établissement. L'enseignement de la langue, la reconnaissance des diplômes et des services adaptés aux besoins des nouveaux arrivants vulnérables, comme les femmes et les filles

et les membres de la communauté LGBTQ+, sont des éléments essentiels pour assurer le succès de l'intégration des nouveaux immigrants dans leur pays d'adoption. Un nouveau gouvernement conservateur préservera l'intégrité de notre régime d'immigration et s'assurera que nos programmes d'immigration offrent aux nouveaux arrivants tout le soutien dont ils ont besoin pour assurer leur pleine intégration à la société canadienne et leur pleine participation à l'économie du Canada. Comme la famille est un facteur important pour faciliter l'établissement dans une nouvelle société, nous continuerons de soutenir le Programme de réunification des familles, y compris le parrainage des parents et des grands-parents.

Pour que les nouveaux arrivants aient accès à des possibilités d'emploi, nous donnerons à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada la directive de faire correspondre les antécédents de travail des nouveaux arrivants aux besoins de main-d'œuvre des entreprises qui ont recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Le PTET devrait fournir des travailleurs temporaires lorsque les pénuries de main-d'œuvre sont attestées et aiguës et lorsqu'il n'y a pas de travailleurs canadiens pour pourvoir les postes vacants. Si des Canadiens, y compris de nouveaux Canadiens, sont en mesure de pourvoir les postes offerts, on devrait encourager les entreprises à les embaucher.

La viabilité des soins de santé et l'innovation

Vous engagez-vous à revenir à une participation pleine et entière en matière de financement des soins de santé ? Comme point de départ, augmenterez-vous le financement du Transfert canadien en matière de santé selon un facteur de progression annuel de 5,2 %, comme le recommande le « Conference Board du Canada » ? Veillerez-vous à ce que tout programme national d'assurance médicaments soit mis sur pied en partenariat avec les provinces et les territoires et respecte les principes énoncés par leurs premiers ministres, et garantissez-vous que tout gouvernement qui souhaite s'en retirer puisse le faire de manière inconditionnelle avec pleine compensation financière ? En quoi consiste votre engagement financier en vue d'améliorer l'état de santé au sein des communautés autochtones ?

R : Pour garantir des programmes sociaux et de santé de qualité, un nouveau gouvernement conservateur maintiendra et augmentera le financement du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, selon la formule actuelle. Les déficits sans fin et les dépenses incontrôlables de Justin Trudeau ont conduit le Canada à s'endetter d'un billion de dollars d'ici 2035. Si Justin Trudeau est reconduit dans ses fonctions pour quatre années supplémentaires, son endettement et ses déficits sans fin menaceront notre capacité à offrir des services sociaux de qualité. Un nouveau gouvernement conservateur mettra tout en œuvre pour protéger les soins de santé à long terme. Nous maintiendrons également le financement supplémentaire des priorités partagées en santé pour la santé mentale et les soins à domicile au niveau des provinces.

Afin de réduire les délais d'attente pour les examens de dépistage et d'assurer un accès rapide à l'imagerie médicale, un nouveau gouvernement conservateur investira 1,5 milliard de dollars dès son premier mandat pour acheter des appareils d'IRM et de tomodensitométrie, afin de remplacer du matériel vieillissant et d'ajouter de nouveaux appareils à travers le pays. Des centaines de milliers de Canadiens attendent plus longtemps que le délai recommandé pour une IRM ou un scanner. Ce n'est tout simplement pas suffisant. Cet investissement aidera nos fournisseurs de soins à offrir des services

de qualité avec la technologie la plus récente, donnant ainsi aux patients un accès plus rapide à des tests fiables et donc susceptibles de sauver des vies.

Pour que les Canadiens atteints de maladies rares aient accès aux médicaments dont ils ont besoin, nous collaborerons étroitement avec les provinces et les territoires, l'Organisation canadienne pour les maladies rares et d'autres groupes de personnes atteintes de maladies rares afin de mettre en œuvre une stratégie qui encouragera le développement et la distribution au Canada de médicaments orphelins, améliorer le dépistage de maladies rares et les soins fondés sur des données probantes, et promouvoir la recherche innovante. Nous maintiendrons également l'engagement de 500 millions de dollars par an et collaborerons avec les provinces pour faire en sorte que les Canadiens atteints de maladies rares aient accès aux traitements dont ils et elles ont besoin. Environ 1 Canadien sur 12, dont la majorité sont des enfants, est atteint d'une maladie rare. Une maladie rare est une maladie qui touche moins de 1 personne sur 2 000. Malheureusement, les personnes atteintes de maladies rares disposent de moins d'options de traitement, voire même aucune, par rapport à celles qui souffrent de maladies plus répandues. En outre, les traitements existants pour les maladies rares sont souvent très dispendieux, représentant parfois des millions de dollars par année.

Pour veiller à ce que le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une stratégie visant à aider les personnes atteintes de cette maladie et leurs familles, nous collaborerons avec les intervenants dans le domaine de l'autisme pour élaborer une Stratégie nationale pour l'autisme. Un investissement initial de 50 millions de dollars sur cinq ans servira à élaborer une stratégie globale en consultation avec les intervenants de l'autisme et les autres paliers de gouvernement, y compris les communautés autochtones, qui sera axée sur la personne et tiendra compte des points de vue de la première personne, adaptée à la culture et reflétera les besoins régionaux, en particulier dans les collectivités nordiques, rurales et éloignées. La stratégie représentera un premier pas important vers une réalité à l'intérieur de laquelle les Canadiens autistes auront accès aux ressources dont ils et elles ont besoin pour réaliser pleinement leur potentiel, recevront un soutien où et quand ils en auront besoin, et mettront leurs compétences et leurs habiletés uniques au profit de tous les Canadiens.

Les changements climatiques

En quoi consiste votre plan en matière de changements climatiques ? Respecterez-vous les politiques provinciales et territoriales en matière de changements climatiques reflétant les priorités et les besoins propres à chaque gouvernement ? Soutiendrez-vous l'échange international de crédits d'émissions et collaborerez-vous avec les provinces et les territoires à une démarche stratégique visant à finaliser les règles en vertu de l'article 6 de l'accord de Paris ? Travaillerez-vous avec eux afin que le financement consacré à l'atténuation des catastrophes naturelles, à l'adaptation et à la résilience face à celles-ci soit adéquat, souple et simplifié ? Restaurerez-vous le seuil minimal pour l'accès au financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe qui avait cours avant 2015 ?

R : Plus tôt cette année, nous avons présenté la plateforme environnementale la plus complète jamais proposée par un parti de l'opposition. En ce qui concerne les changements climatiques, nous prévoyons que le gouvernement fédéral se concentre sur la technologie, et non sur les taxes, et nous lutterons contre les changements climatiques à l'échelle mondiale. Plus de détails peuvent être trouvés à arealplan.ca. Notre plan repose sur la reconnaissance du fait que chaque province et territoire dispose de possibilités et de défis uniques en matière de lutte contre les changements

climatiques et nous avons l'intention de collaborer étroitement avec vous pour trouver le meilleur moyen pour que le Canada atteigne ses objectifs. Nous prévoyons également nous prévaloir des possibilités de tirer parti des avantages du Canada, de manière à contribuer à réduire les émissions mondiales, notamment en contribuant à la négociation de l'article 6, en mettant en valeur et en commercialisant des produits canadiens propres et en restant ouverts à la recherche de moyens de coopération transfrontalière. Encore une fois, nous considérons les provinces et les territoires comme étant des partenaires importants dans la lutte contre les changements climatiques. Nous allons donc collaborer avec vous sur ces questions notamment.

Atténuer et s'adapter aux effets des changements climatiques

Pour améliorer notre résistance aux phénomènes météorologiques extrêmes, nous intégrerons une optique d'atténuation et d'adaptation aux investissements du gouvernement dans les infrastructures. Les communautés doivent être capables d'établir les risques et de pouvoir planifier pour les gérer. Une optique d'adaptation peut inclure la conception d'une infrastructure capable de résister aux phénomènes météorologiques extrêmes, mais également la conception d'une autre infrastructure pour la protection contre les dangers connus. Dans les deux cas, cela aidera les communautés à se préparer en cas d'urgence.

Un nouveau gouvernement conservateur poursuivra également des projets d'infrastructure naturelle qui tirent parti de la résilience de nos paysages naturels. Les zones humides améliorées ou aménagées et d'autres caractéristiques naturelles peuvent offrir une protection peu coûteuse contre les inondations, la sécheresse et la qualité de l'eau, tout en apportant une valeur ajoutée comme les loisirs, l'habitat du poisson et de la faune et la séquestration du carbone.

Renforcer la position du Canada dans l'Arctique

Comment travaillerez-vous avec les provinces et les territoires pour que la position du Canada soit renforcée, particulièrement en tenant compte des bouleversements géopolitiques internationaux ? Comment entendez-vous outiller les peuples, communautés et gouvernements autochtones de la région et travailler avec eux ? Quel type d'approche adopterez-vous pour investir dans l'Arctique canadien et dans ses populations ?

R : Pour faire face à la menace croissante que font peser la Russie, la Chine et d'autres pays sur notre souveraineté dans l'Arctique, nous devons renforcer la position du Canada en tant que nation maritime. Cela commencera par l'amélioration des processus d'achat à Ottawa, afin de répondre aux besoins de la Marine et de la Garde côtière du Canada. À l'heure où la Russie et la Chine développent et déploient de nombreux brise-glace pour patrouiller dans l'Arctique, les capacités canadiennes et américaines font cruellement défaut. Nous veillerons à ce que le Canada puisse contrebalancer les menaces russe et chinoise.

Nous allons nous appuyer sur la tradition de partenariats militaires entre le Canada et les États-Unis, en entamant des pourparlers avec les Américains en vue de leur participation au programme de défense antimissile balistique et de la modernisation de l'alliance que représente NORAD. Nous agirons également pour sélectionner rapidement un nouvel avion de chasse lors d'un processus d'achat ouvert et pour nous assurer que les nouveaux appareils sont interopérables avec nos alliés américains.

Avant tout, nous devons établir partout à travers le monde et sans qu'aucun doute ne subsiste que notre souveraineté dans le Nord n'est pas négociable. L'Arctique ne nous appartient pas en exclusivité. C'est nous. Et cela inclut le passage du Nord-Ouest.

Le gouvernement conservateur précédent était un partenaire actif dans la délégation des responsabilités et des pouvoirs aux territoires, et nous entendons poursuivre dans cette voie. Nous pensons que les habitants du Nord veulent avoir leur mot à dire sur la manière dont ils sont gouvernés et qu'ils souhaitent participer pleinement aux décisions qui affectent leurs moyens de subsistance et leur avenir.

Pour donner aux résidents du Nord plus de contrôle sur leur avenir, nous permettrons aux gouvernements territoriaux de conserver les revenus de leurs ressources. Les territoires méritent de tirer profit de leurs propres ressources naturelles et de réinvestir leurs revenus, comme le font les provinces.

La mise en œuvre débutera lorsque le budget fédéral sera équilibré et sera progressivement intégrée dans l'objectif de redonner 100 % des revenus provenant des ressources d'ici 2027.

Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones

Comment travaillerez-vous à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones ? Comment travaillerez-vous à respecter la diversité des peuples autochtones à travers le pays, ainsi que les rôles et les perspectives des provinces et des territoires ? Quels sont votre plan et vos engagements financiers pour améliorer de façon appréciable la qualité de vie dans les communautés autochtones ? De quelle façon donnerez-vous suite aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et comment soutiendrez-vous la mise en œuvre des appels à la justice ?

R : Le parti conservateur est favorable à la réconciliation avec les peuples autochtones, mais il ne peut y avoir de réconciliation véritable et durable sans réconciliation économique. Nous voulons travailler avec les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones pour répertorier et éliminer les obstacles qui empêchent les communautés autochtones de participer pleinement à l'économie canadienne. Nous reconnaissons que chaque communauté est unique, mais en travaillant ensemble, nous croyons que nous pouvons contribuer à éliminer les obstacles pour tous. C'est la chose la plus importante que nous puissions faire pour améliorer de manière mesurable la qualité de vie des communautés autochtones. En ce qui concerne les conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, nous nous sommes déjà engagés à élaborer un plan d'action national pour nous attaquer à cet important problème.

Le fédéralisme canadien

Vous engagez-vous à coprésider des réunions régulières des premiers ministres, comprenant des ordres du jour et des communiqués communs qui feront consensus chez tous les premiers ministres, la première devant avoir lieu avant la fin de 2019 ? Adopterez-vous les principes énoncés ci-dessus ? Croyez-vous que la formule actuelle encadrant les transferts fédéraux permet de faire face adéquatement aux ralentissements économiques lorsqu'ils surviennent dans des provinces ou des territoires spécifiques et sinon, quels changements lui apporteriez-vous ?

R : Un gouvernement dirigé par Andrew Scheer s'engagerait à organiser une rencontre des premiers ministres des provinces le 6 janvier 2020.